INTOXICATION MERCURIELLE AIGUE MORTELLE PROVOQUEE PAR UNE FRICTION AVEC L'ONGUENT NAPOLITAIN

PAR M. SACKUR

Une domestique, âgée de vingt ans, fortement anémique, et qui avait de nombreuses crevasses aux mains, fut prise d'un commencement de phlegmon à l'avant-bras. Elle consulta un médecin qui pratiqua sur les crevasses du membre malade une friction avec environ 5 grammes d'onguent napolitain (moyen grâce auquel il avait lui-même réussi autrefois à faire avorter un phlegmon dont il était atteint, et qui était également dû à des fissures de la main). Aussitôt l'état de la malade s'aggrava et l'on vit apparaître chez elle, successivement, tous les symptômes d'une intoxication mercurielle aiguë (hypothermie, vomissements sanglants, albuminurie, puis anurie, diarrhée dysentérique, salivation, gangrène des gencives et de la langue), à laquelle la malade succomba au bout de cinq jours. L'autopsie confirma le diagnostic d'intoxication hydrargyrique.

Cette observation montre combien il faut être prudent avec les frictions mercurielles dans les cas où il existe sur la peau des écorchures et des crevasses, et cela d'autant plus que, comme dans l'observation de l'auteur, on peut se trouver facilement en présence d'une idiosyncrasie dans laquelle une très faible dose de mercure suffit pour provoquer l'intoxication. Parmi les causes qui prédisposent à l'intoxication mercurielle, l'anémie paraît jouer un rôle important.

INDICATIONS DE L'ARTHRODESE

Il s'agit d'une opération, distincte de la résection, pratiquée d'abord par Albert (de Vienne) et Bauer (de New-York) pour provoquer une ankylose d'un genou flottant chez des enfants atteints de paralysie essentielle des membres inférieurs ; ils transformèrent ainsi un membre de polichinelle en une barre rigide permettant la marche. Le professeur Bajardi (de Florence) consacre dans l'*Archivio d'ortopedia* un intéressant article à cette question.

D'après lui, on doit pratiquer l'arthrodèse lorsque le cycle morbide est terminé et qu'il n'y a plus d'espoir d'amélioration. L'opération rend en quelque sorte son membre au patient, et lui permet de s'en servir sans recourir à des appareils orthopé-